



COMMUNIQUE

TOUR DE VIS SUPPLEMENTAIRE CONTRE LE DROIT DE GREVE !

L'union interfédérale des transports Force Ouvrière réunie ce jour et regroupant la Fédération Équipement Environnement Transports et Services (FEETS), la Fédération Transports et Logistique et la Fédération des Cheminots, dénoncent le vote à l'Assemblée Nationale qui aggrave les contraintes existantes sur l'exercice du droit de grève.

Elles rappellent que la grève est un droit constitutionnel.

Ce projet de loi n'a comme ambition que de museler les salariés sans répondre aux sources des conflits.

Elles dénoncent ce nouveau tour de vis qui, après avoir contraint le salarié à se déclarer gréviste veut le contraindre à se déclarer non gréviste sous peine de sanctions s'il reprend le travail trop tôt.

Elles réaffirment leurs demandes d'abrogation de toutes mesures entravant le droit de grève dans le secteur des transports et annexes.

Contacts presse :

Jean HEDOU : 06 85 12 74 46

Patrice CLOS : 06 07 56 96 53

Eric FALEMPIN 06 15 19 39 75

Paris le 25 janvier 2012